



Tout augmente... Sauf nos salaires !

Dans une période marquée par l'accentuation des déficits sociaux et budgétaires, dans un contexte de récession économique, l'augmentation des salaires est essentielle pour redonner du pouvoir d'achat aux salariés et permettre ainsi la relance de la consommation et de la croissance.

Les augmentations de salaire sont aussi facteurs de rentrées d'argent pour la Sécurité Sociale, les retraites et le financement des services publics.

De 1990 à 2000, les prix ont augmenté de 25%.
A cela il faut ajouter l'inflation des 2 dernières années et les incidences du passage à l'Euro.

La situation pour l'année 2003, n'est guère plus brillante : augmentation des impôts locaux, du prix de l'eau, de l'électricité, des timbres, de l'abonnement téléphone, des transports, des produits frais... soit une augmentation des prix de 2,3% sur les 12 derniers mois !

Nos salaires n'ont pas suivi ce rythme, loin s'en faut !

Pourtant, les premières informations des entreprises, notamment dans notre secteur, font apparaître une augmentation importante des profits. Comme le note le journal « la Tribune » du 15 septembre 2003, confirmé depuis par la plupart des analystes financiers, la rentabilité des opérateurs de télécommunication est en hausse et va s'accroître pour les prochaines années.

Cet accroissement des profits, des entreprises, est dû pour une bonne part à l'augmentation de la productivité, par des suppressions d'emplois ou des délocalisations vers des pays où les garanties sociales sont très basses.

Les richesses créées par le travail des salariés sont aujourd'hui essentiellement accaparées par les actionnaires, au détriment des besoins sociaux.

Négociations salariales 2004

Des négociations sur les minima de la branche des Télécoms ont commencé le 14 novembre dernier, elles doivent se poursuivre dans les jours qui viennent. La CGT a fait des propositions aux patrons pour revaloriser la grille pour 2004.

En ce qui concerne Infomobile, une première réunion de négociation était prévue pour le 13 janvier, celle-ci a été annulée par la Direction et reportée au 05 février.

Nul doute que notre Direction attend la conclusion des négociations de branche pour fixer son calendrier.

La CGT Infomobile a néanmoins commencé à ébaucher ses propositions pour ces négociations.

Même si nous pouvons nous féliciter de quelques avancées obtenues courant 2003, il n'en demeure pas moins vrai que l'essentiel s'est vu opposer une fin de non recevoir par la Direction.

Nous reviendrons donc sur les revendications non satisfaites que nous avons déposées lors de la négociation de 2003 :

1. Attribution d'un treizième mois à tous les personnels, sans discrimination ;
2. Instauration d'une pause horaire pour les téléopérateurs, de 10mn par heure ;
3. Récupération des congés qui tombent les jours fériés ;
4. Passage à 35 pour tous les salariés qui en font la demande (*Répartition du temps de travail supplémentaire, en accord avec le salarié et non imposé*) ;
5. Travail d'1/5 samedi au lieu d'1/3 actuellement ;
6. Mise en conformité avec la grille de classification pour les salariés du 614, notamment (*Télé-conseiller au lieu de Télé-opérateur et passage en position C*) ;

Au-delà de ces revendications insatisfaites en 2003, nous formulerons d'autres revendications que vous nous avez transmises :

- ⇒ Révision des critères d'attribution de la prime d'assiduité et de qualité et revalorisation de celle-ci ;
- ⇒ Instauration d'une prime de vacances en juin ;
- ⇒ Augmentation de la participation de l'employeur pour les activités sociales et culturelles du C.E. ;
- ⇒ Révision du contrat groupe Mutuelle (*ne plus avancer la participation de la mutuelle lors du règlement des actes médicaux ou le règlement des médicaments*)
- ⇒ Création d'une commission de suivi du contrat Mutuelle ;
- ⇒ Négociation d'un accord sur la participation aux bénéficiaires ;

En ce qui concerne le niveau d'augmentation général des salaires, nous revendiquons un minimum de 5%, pour tous au 1^{er} janvier 2004.

D'ici la première réunion de négociation, nous vous invitons toutes et tous à nous faire part de vos remarques, sur ces revendications et le cas échéant de nous communiquer celles que vous souhaiteriez que nous déposions. Nous vous communiquerons, dès que nous en aurons connaissance, le calendrier des négociations 2004.

La section syndicale CGT d'INFOMOBILE ses élus au C.E.

Les Délégués du Personnel

**Vous présentent leurs meilleurs vœux 2004 pour
vous et vos familles**

Nous espérons que les actions des élus et mandatés CGT, auront contribué à améliorer vos conditions de travail et que les actions sociales et culturelles du C.E., auxquelles ont contribué vos élus CGT, vous auront satisfait.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et souhaits.

**Nous vous invitons à rejoindre notre syndicat, afin
que nous puissions être, encore plus efficace**